



Appel suite à perte de garde de ma petite fille

Par **pcelly**, le **12/04/2008 à 21:28**

Bonjour, rn j' ai perdue la garde de ma petite fille ça va presque faire un an , depuis je suis enrnproucédure d'appel (audience le 04 juin). Au moment de la séparation, mon ex concubin m'arnramené , ma fille et moi, dans ma famille à 600 km du domicile familial. Il m' a demandé dernvoir la petite pour une semaine un mois après que nous soyons remontées et il ne me l'a jamaisnrmenée. IL a saisi la juge à ce moment là et a obtenu la garde.rnDepuis je me suis rapprochée du domicile, j'ai trouvé un appartement dans la commune où serntrouve l'école. Je vois ma fille assez souvent mais de façon très instable. J'ai demandérnau papa de stabiliser les choses afin qu'elle nous voit tous les 2 et ainsi j'ai demandérnune garde alternée afin qu'elle puisse nous voir tous les 2. (ma petite a 4 ans et cetterninstabilité dure depuis plusieurs mois)rnMon ex ne me réponds pas, et pour cause, il refait sa vie avec son ex (ça a débuté 2 mois aprèsrnnotre séparation) et il envisage de faire construire une maison dans le village où se trouve lesrnparents de Madame c'est à dire 35 km d'on je me trouve actuellement....donc très difficile rn pour une garde alternée!rnEn fait, je suis extrêmement en colère, j'ai tout fait pour me rapprocher de ma fille, ellerncommence juste à aller un peu mieux (et ce n'est pas le top je parle avec sa maitresse qui merntiens au courant de son cpt) et lui va partir à 35 km!!!!rnJ'ai très peur de perdre encore une fois ma petite. Nous passons devant la cour d'appelrn debut juin, il a parlé de son projet de maison dans ses conclusions..... qu'en pensez vous????rnPensez vous que les juges vont maintenir la garde au père et la laissé partir à 35 km de moi, dernl'école de ses habitudes???Pensez vous que j'ai une chance si je demande la garde avecrndroits de visites et d'hebergements élargis? dois je quand même demander la résidence alternéern car la maison n'est pas construite encore et pour le moment nous habitons à 3 km l'un dernl'autre...rn rnJ'attends vos messages...rn rnMerci beaucoup à bientôt...